

Règlement

Article 1 / Organisation:

Les sections **Natation et Triathlon du Club Athlétique d'Orsay** (affiliée sous le numéro 000160 à la Fédération Française de Triathlon) avec le support de la mairie d'**Orsay** organisent la troisième édition de l'**aquathlon d'Orsay**, qui se déroulera à la piscine d'Orsay située au 29 avenue de Lattre de Tassigny, le dimanche 10 MAI 2020. L'épreuve est un **aquathlon** et inscrite au calendrier des épreuves de la FFTRI 2020 sous le numéro 8268.

Article 2 / Distances :

- Course 1 => 50 mètres de natation et 500 mètres de course à pied.
- Course 2 => 200 mètres de natation et 1,5 kilomètre de course à pied.
- Course 3 (découverte) => 300 mètres de natation et 2,5 kilomètres de course à pied.
- Course 4 (sprint) => 1000 mètres de natation et 5 kilomètres de course à pied.
 Les distances et catégories d'âges sont conformes à la Réglementation Sportive FFTRI 2020.

Article 3 / Horaires :

Matin: courses enfants + XSAprès-midi: courses adultes

Article 4 / Déroulement :

- L'aquathlon est une discipline qui consiste à enchaîner de la natation et de la course à pied en passant par une zone de transition. Pratiquée en piscine puis en grande partie sur des chemins arborés, l'épreuve est ouverte et accessible à tous.
- La réglementation de la **FFTRI** s'applique à cette épreuve et une attention particulière sera portée aux points de règlement suivants :
 - Le port de combinaison néoprène est interdit.
 - En course à pieds, les dossards devront être fixés **en trois points minimum** sur le vêtement ou une ceinture et devront être placés au plus bas au niveau de la taille.
 - La course se déroulant en pleine nature, il est **strictement interdit de jeter ses déchets** (gels, bidons...) en dehors des zones de propreté. Un ravitaillement pour les concurrents et une buvette seront prévus à l'arrivée.
 - Le départ se fera dans l'eau et les culbutes autorisées.



Article 5 / Classements et récompenses :

- Classements par catégorie d'âge masculine et féminine équitable.
- Récompenses pour les trois premiers de chaque catégorie et pour chaque jeune des courses Jeunes.

Article 6 / Inscriptions:

- Le nombre de participants est limité à 300 individuels et relais compris.
- Le retrait des dossards aura lieu la veille de l'évènement de 16h à 18h et le dimanche 10
 MAI à la piscine d'Orsay (29 Avenue de Lattre de Tassigny)
- Inscription en ligne sur le site web: http://www.orsaytriathlonrace.org/inscription/

Article 7 / Les tarifs :

Course 1 - pour les 6/9 ans (année de naissance : 2011 à 2014)

Distances : 50 mètres de natation et 0.5 kilomètre en course à pied Participation : 3 € + 2 € pour les non licenciés (pass journée FFTRI)

Course 2 - pour les 10/13 ans (année de naissance : 2007 à 2010)

Distances : 200 mètres de natation et 1.5 kilomètre en course à pied Participation : 3 € + 2 € pour les non licenciés (pass journée FFTRI)

Course 3 - course Découverte (à partir de 14 ans et pour les novices)

Distances : 300 mètres de natation et 2 kilomètres en course à pied Participation : 3 € (pour les mineurs) + 2 € pour les non licenciés (pass journée FFTRI) 12 € (pour les adultes) + 2 € pour les non licenciés (pass journée FFTRI)

Course 4 - une épreuve Sprint en solo ou en relais (à partir de 16 ans)

Distances : 1000 mètres de natation et 5 kilomètres en course à pied Participation : 17 € en individuel + 2 € pour les non licenciés (pass journée FFTRI) 28 € en relais + 2 € par participants non licenciés.

Article 7 / Renseignements:

• Contact : Antoine Breton – tel : 06 51 63 37 03

Email: contact.aquathlonorsay@gmail.com

Site web : http://www.orsaytriathlonrace.org/



Article 8 / Assurance et responsabilité de l'organisateur :

- Les concurrents sont couverts par leur licence FFTRI pour les licenciés, ou par le Passjournée FFTRI pour les non licenciés FFTRI.
- Un certificat médical sera demandé aux non licenciés FFTRI avec la mention triathlon en compétition ou sport en compétition.
- Les participants mineurs sont inscrits obligatoirement par leurs parents.
- Les concurrents (ou leurs parents, pour les mineurs) autorisent les organisateurs à utiliser les images de l'épreuve sur lesquelles ils pourraient apparaître.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, ainsi qu'en cas de perte ou de vol de matériel.

Article 9 / Accès:

- La piscine est située au 29 avenue de Lattre de Tassigny.
- Par la route du Pont de Sèvres par la N118 Sortie N°10 Orsay Centre, puis prendre à droite au rond-point. Au feu, prendre à droite, passer au-dessus de la rivière l'Yvette, puis à gauche en direction de la piscine municipale d'Orsay.
- Par les transports en commun RER B : direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse depuis Paris, descendre à la station «Orsay-Ville», puis se diriger (en contrebas) vers la piscine qui se situe à 500m à pied.

Article 10 / Parcours et déroulement :

- La partie natation aura systématiquement lieu dans le bassin de 50 mètres et la partie course à pied dans le campus de la faculté d'Orsay avec une arrivée à proximité du lac du Mail. Les parcours des courses à pied 1, 2, 3 et 4 ont des distances différentes.
- Les parcours définitifs seront transmis sur le site web de l'épreuve quelques jours avant l'épreuve : http://www.orsaytriathlonrace.org/parcours/